



CFAA49

Apprentissage

 **EdgardPisani**
Centre de Formation d'Apprentis
Agricole de Maine-et-Loire
Montreuil - Angers - Segré

Membre de :
 **Génération
GRAND'R**
Les métiers du vivant, l'esprit GRAND ouvert

 **Qualiopi**
processus certifié
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
La certification qualité a été délivrée au titre des
catégories d'actions suivantes :
ACTIONS DE FORMATION PAR APPRENTISSAGE
ACCOMPAGNEMENT À LA VIE

 **ENGAGEMENT
DE SERVICE**
QUALIFORMAGRI
REF. 132
AFNOR CERTIFICATION
www.afnor.org

eap49.educagri.fr ←



Les spécificités du CFAA 49

Le centre de formation d'apprentis agricole du Maine et Loire accueille les apprentis sur quatre sites de formation :

- Le site Montreuil-Bellay Edgard Pisani
- Le site Angers Le Fresne
- Le site Segré
- Le site Angers de l'Institut Agro Rennes-Angers

Un contrat d'apprentissage, c'est permettre de concilier expérience professionnelle et formation au CFAA.

> Les atouts

L'individualisation des parcours : Chaque parcours est étudié avec soin. Le positionnement du futur apprenti détermine la durée de sa formation par la prise en compte de ses acquis. Les quatre sites de formation disposent de leur centre de ressource et d'autoformation.

Un accompagnement socioprofessionnel et pédagogique individualisé : information, orientation et conseil à destination des apprentis. Suivant l'évolution de l'apprenti, le parcours de formation peut être ajusté afin de l'accompagner vers une insertion professionnelle réussie.

> Site Edgard Pisani

Un service de restauration, d'hébergement (30 lits dédiés aux formations du CAP au Bac pro) et un CDI sont proposés aux apprentis.

Les équipements :

- Une plateforme de travaux pratiques en paysage
- Une collection de végétaux
- Un domaine viticole de 15 ha de vignes en AOC Saumur
- Un chai équipé de technologies de pointe
- Du matériel viticole
- Des laboratoires adaptés aux activités
- Des équipements numériques performants et un établissement connecté 2.0



© Pascal Xicluna/agriculture.gouv.fr

> La relation jeune-entreprise

Le CFAA 49 participe à **la mise en relation des jeunes et des entreprises**. Nos chargés de développement accompagnent les entreprises dans leur recrutement d'apprentis et les futurs candidats dans la recherche du contrat d'apprentissage.

> Un référent handicap

Un référent handicap accompagne les publics en situation de handicap et facilite les conditions de vie et d'étude des apprentis :

- La mise en place et le suivi d'un parcours spécifique
- L'accompagnement dans les démarches administratives
- Les échanges avec l'employeur...

Pour toutes questions relevant de l'accessibilité des formations aux publics en situation de handicap, contactez le centre.

Nos domaines de formation



Aménagements paysagers et espaces naturels



Viticulture-œnologie



Horticulture



Commerce des vins et spiritueux



Agroalimentaire

Des informations complémentaires sont détaillées sur les fiches formation et consultables sur le site internet : pisani49.fr.



La vie éducative

Les formateurs accompagnent les apprentis après les cours : des temps d'aide aux devoirs encadrés sont aménagés.

Dans le cadre de l'association des élèves, apprentis et stagiaires, des sorties socioculturelles et de loisirs sont régulièrement organisées (futsal, karting, laser game, cinéma...). Un espace détente au sein des centres leur est dédié.

> Site Segré

Un accompagnement à la recherche d'hébergement est proposé aux apprentis.

Les équipements :

- Une salle de pause équipée (kitchenette...)
- Un service d'hébergement d'une capacité de 5 chambres
- Une halle technologique
- Des plateaux techniques pour la conduite de ligne

Ces équipements de qualité permettent au centre de former les apprentis dans le secteur de l'agroalimentaire.



> Site Angers Le Fresne

Un service de restauration, d'hébergement et un CDI sont proposés aux apprentis.

Les équipements :

- Une halle d'entraînement aux aménagements paysagers
- Un parc arboré de 4 hectares avec une collection de 800 végétaux
- Une exploitation horticole et sa jardinerie école
- Une plateforme d'entraînement à la conduite d'engins en sécurité et ses ateliers d'agroéquipements

Ces équipements de qualité permettent à l'établissement depuis 2000 d'être reconnu "Centre d'excellence" pour l'entraînement de l'équipe de France Jardiniers paysagistes au concours "Olympiades des Métiers - Worldskills", ainsi que de préparer chaque année ses candidats aux différents concours professionnels.

Les conditions tarifaires

Les coûts de formation sont pris en charge par les organismes financeurs de l'apprentissage (OPCO).

Des aides à l'hébergement, à la restauration et au premier équipement sont accordées par ces derniers.

Des informations complémentaires liées aux conditions tarifaires sont consultables sur le site internet : pisanj49.fr.

La poursuite de parcours

Le CFAA propose une offre de formations professionnelles du CAPa au diplôme d'ingénieur. Les apprentis y préparent dans les meilleures conditions une poursuite de formation ou une insertion professionnelle.

Des passerelles permettent aux jeunes de continuer leurs études au niveau supérieur (BTSA, licence pro, école d'ingénieur...) ou de se réorienter. Les parcours de formation sont personnalisés pour favoriser la réussite de tous.

Des informations complémentaires sont détaillées sur les fiches formation et consultables sur le site internet : pisani49.fr.



> Site Angers de l'Institut Agro Rennes-Angers

Les étudiants ont accès aux résidences et restaurant universitaire du campus de Belle-Beille.

Les équipements :

- Un parc et des collections installées de 6 ha
- Un domaine pédagogique et expérimental de 12 ha avec serres et tunnels
- Une bibliothèque générale
- Des salles informatiques

Ces équipements de qualité permettent à l'établissement de former des ingénieurs en horticulture et en paysage

La réussite se cultive ici.



Les conditions d'admission

- Avoir entre 16 et 29 ans révolus ou avoir 15 ans avant le 31 décembre de l'année d'entrée en formation et sortir de 3^{ème} générale ou technologique (pas de limite d'âge pour les RQTH et certains publics particuliers)
- Disposer du niveau d'étude demandé par la formation souhaitée
- Retirer le dossier de candidature auprès du secrétariat du CFAA 49
- Signer un contrat d'apprentissage avec une entreprise

Les rentrées s'effectuent en septembre et sur demande.

La rémunération des apprentis

Un apprenti est rémunéré en fonction de son âge, de l'année du diplôme préparé et de la branche professionnelle.

Des informations complémentaires liées à la rémunération des apprentis sont consultables sur le site internet : pisani49.fr.

EPLEFPA Edgard Pisani
Centre de Formation d'Apprentis du Maine et Loire
www.pisani49.fr

Site Montreuil-Bellay - Siège / BP 10007 - Route de Méron
49260 Montreuil-Bellay
T. +332 41 40 19 28 / F. +332 41 38 85 76 / cfa.maine-et-loire@educagri.fr

Site Angers Le Fresne / BP 43627 - 49036 Angers cedex 01
T. +332 41 68 60 03 / F. +332 41 68 56 62 / cfppa.angers@educagri.fr

Site Angers Institut Agro Rennes-Angers / 2 rue Le Nôtre - 49045 Angers cedex 01
T. +332 41 22 55 77 / F. +332 41 68 56 62 / a.apprentissage@agrocampus-ouest.fr

Site Segré Le Fresne / 2 Boulevard Léon Mauduit - 49500 Segré-en-Anjou-Bleu
T. +332 41 61 05 30 / cfppa.segre@educagri.fr

Les plans d'accès sont disponibles sur le site internet.